Les émouvantes obsèques de l'interne Lœb

Cet après-midi, à 14 h., s'est déroulée une émouvante cérémonie. Les obsèques de l'interne Lœb, mort des suites d'une scarlatine contractée au chevet de ses malades.

La levée du corps a lieu à l'hospice de Bicêtre, auquel appartenait le jeune interne. Le corps est dirigé sur la gare de Lyon ; là, dans la cour des messageries, le ministre du Travail et de l'Hygiène dit un adieu au martyr, sur le cercueil duquel sont déposées la croix de la Légion d'honneur et la médaille d'or des épidémies.

Le docteur Louis Mourier, directeur général de l'Assistance Publique, après avoir salué la dépouille de l'interne, prononce les paroles suivantes :

« Il y a 3 ans à peine, l'interne Perrochaud mourait à Bretonneau du mal implacable qui emporte aujourd'hui son jeune camarade ; tandis que Vadon, au cours de l'année dernière, faisait à la cause des malades le sacrifice de son bras gauche. *Ce douloureux martyrologe nous crée, vis-à-vis de l'internat, des devoirs auxquels l'Assistance Publique n'entend pas échapper.* Alors que, jusqu'à aujourd'hui, nous réglions, suivant les cas d'espèces, la question du risque professionnel, il nous est apparu qu'un règlement précis s'imposait. C'est pourquoi, depuis plusieurs semaines, figure à l'ordre du jour du Conseil de surveillance un projet qui, je l'espère, apaisera l'émoi légitime des Associations professionnelles. »

Ajoutons qu'à 17 heures, à l'issue des obsèques, une réunion du corps médical des hôpitaux se tient dans le grand amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, afin d'examiner cette question de la protection contre les risques professionnels dont M. Mourier a parlé dans son allocution.